

L'AGRICULTURE

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—L'ATTITUDE DU
GOUVERNEMENT AU SUJET DES MESURES
RESTRICTIVES

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que certaines provinces adoptent de nouvelles mesures en vue de mettre fin au libre-échange des produits agricoles entre les provinces, quelle attitude le gouvernement fédéral entend-il prendre à l'égard de ces mesures restrictives susceptibles de paralyser la concurrence nécessaire et de balkaniser le commerce entre les provinces canadiennes?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Si j'ai bien entendu cette question, je tiens à informer le député qu'il n'est pas dans mes intentions de prendre des mesures qui aboutiraient à la balkanisation des échanges commerciaux entre les provinces. Tous les ministres de l'agriculture m'ont fait savoir, et cela même tout récemment, qu'ils étaient disposés à négocier un plan aux termes duquel toutes les ordonnances commerciales seraient appliquées de la même façon dans l'ensemble du pays. Nous estimons que la situation s'améliorera dès que le bill C-176 aura été adopté et que nous pourrons agir dans ce sens.

M. Baldwin: Ce n'est pas l'avis de M. Thatcher.

[Français]

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Quelles mesures entend-il prendre dans l'immédiat, en vue de supprimer l'embargo que certaines provinces ont mis sur un certain produit agricole en provenance d'autres provinces?

[Traduction]

L'hon. M. Olson: Nous avons l'intention d'agir, aussi rapidement que les provinces et la Chambre nous permettront de le faire, pour mettre à exécution ces projets qui élimineront le problème, cause de difficulté au sujet des frontières provinciales.

* * *

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

LE CHANGEMENT DU TITRE OFFICIEL

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Le premier ministre dirait-il si des discussions ont eu lieu entre divers membres du Commonwealth, ou si des arrangements provisoires ont été faits à la dernière conférence des premiers ministres afin que les gouverneurs généraux soient désormais considérés comme des chefs d'État?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Une telle discussion générale n'a pas eu lieu à la conférence de Singapour, ni à celle de Londres à laquelle j'ai assisté. A part cela, je suppose que chaque gouvernement réfléchit au problème du mieux qu'il le peut.

Le très hon. M. Diefenbaker: La réponse indique-t-elle que le gouverneur général, qui effectue en ce moment une tournée de pays d'Europe occidentale, a reçu du gouvernement la directive qu'il est le chef d'État de notre pays?

Le très hon. M. Trudeau: Le gouverneur général est en Europe en visite officielle et, évidemment avec l'autorisation et le consentement du gouvernement. Il serait peut-être important d'ajouter, toutefois, qu'on a demandé l'avis de la Reine au sujet de ce voyage et qu'elle a aussi accordé son consentement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Cela ne répond pas encore à la question que j'ai posée. En ce qui concerne la consultation avec Sa Majesté la Reine, elle prend naturellement l'avis de son premier ministre, le premier ministre du Canada ne peut s'en tirer par cette réponse évasive. Je demande au premier ministre: Le gouverneur général voyage-t-il, à la connaissance du gouvernement du Canada, comme chef d'État? Si oui, est-ce un autre pas que franchit le gouvernement actuel en vue de contribuer à l'érosion de notre régime monarchique?

Le très hon. M. Trudeau: Cela pourrait difficilement être le cas, car le chef de l'État, en vertu de la constitution, est la Reine...

Le très hon. M. Diefenbaker: En effet.

Le très hon. M. Trudeau: ...comme le sait le très honorable représentant.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je prise les réponses évasives du premier ministre, mais je veux une réponse à cette question et les Canadiens sont en droit de savoir. Le gouverneur général se donne-t-il à bon droit pour le chef de l'État plutôt que Sa Majesté la reine qui a maintenant reçu l'imprimatur officiel du premier ministre?

Le très hon. M. Trudeau: Je pense qu'on peut formuler la réponse très simplement en disant que le gouverneur général du Canada voyage à l'étranger en qualité et sous le titre de gouverneur général du Canada.

Le très hon. M. Diefenbaker: Et pas comme chef d'État; c'est le même petit jeu.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LES DOSSIERS DES DÉPUTÉS

M. S. Terrence Murphy (Sault-Sainte-Marie): Je voudrais poser une question au solliciteur général. Je voudrais savoir si le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Campbell, avait raison lorsqu'il a déclaré que la Gendarmerie royale a constitué des dossiers sur tous les ministres du cabinet. Si tel est le cas, des dossiers analogues ont-ils été établis à l'égard d'autres députés?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: La question est réglementaire jusqu'à un certain point, même si elle n'a pas été posée selon la forme voulue. Le député demande au ministre d'exprimer